



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU **14 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois d'octobre à dix-huit heures, dans les locaux du Sictom de la Région Montluçonnaise à Domérat, a eu lieu l'Assemblée Générale, sous la présidence de Mr MOMCILLOVIC Jean-Pierre.

La date de convocation était le

ETAIENT PRESENTS :

Communauté de communes BERRY GRAND SUD : - GILANT Martine - MARQUIS Michel - TARRET Gilles - BOUET Marie-Jeanne- LEONARD Jacques Olivier

COMMENTRY MONTMARIAULT NERIS COMMUNAUTE : Jean-Pierre SOUPIZET - Michel KUPERMAN- HOEZ David- Alain BOULICAUD - Daniel BEAULATON - Bruno LABREURE - Guy FABRE — Gilles MALLET - Chantal DELEAU PERRAUD - DERECH Ghislain -Christian DOUCET- Gérard FERRIERE – ALVARO Arthur -SCHINDLER Johann-

Communauté de communes PAYS D'HURIEL : BOUTET Samantha - GHESQUIERE Alexis - DUMONTET Bertrand- HENNEQUIN Marie- BLINET Roger - TRAYSSAC Alain- AGUILAUME Valérie-

MONTLUCON COMMUNAUTE : MOMCILLOVIC Jean-Pierre - DELUDET Pierre- HALM Christiane -BESSEGE Christine - DE SOUSA Nelson -OSTERTAG Stéphane - -BERNARD Jean-Luc-LESPIAUCQ Mauricette - COITE Yannick - GLOMOT Philippe - CONTAMINE Bernard- VERGE Alain- AZEVEDO Fernando -

Communauté de communes PAYS DE TRONCAIS : - DELANOY Pierre-Marie

Communauté de communes VAL DE CHER :

Rémi BOROWIAK

Directeur du SICTOM

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Communauté de communes BERRY GRAND SUD : BILLAUT Charlotte- ES-MOINGT Guy -- LEONARD Jacques Olivier -CARREZ Thierry -- MORIER Jean-Marie - BERCON GUY - NUYTENS Aine -BERTALEB Anna- CASSONET David- BOUCHERAT Christelle.

COMMENTRY MONTMARAULT NERIS COMMUNAUTE : Titulaires : - Fernand SPACCAFERRI - - Stéphane JARDONNET -- CHANIER Alain- René CRESPY -BRO-CARD Lionel- MARESQ Fabrice- Patrick CLEMENT- CARRE Marie-RICHARDOT Michel - Emilie BOUXIN -
Suppléants : PORTET Patrick-BOURDIER Patrice-BOULET Annick -LEFEBVRE Jocelyne-JARDOUX Gérard-BELLINI Sylvain- TRUCHE Bernard-POMMEROL Sébastien-QPATUREAU Alain-LECRAS Thomas-FROELHY Joëlle-MONCELON Jean-Pierre-GILBERT Olivier-RIMBAULT Cyrille-CHAMPOMIER Catherine- ROULLIER Claude -SOUDER Philippe- Patrick THEVENIAUD-Roger CHEVALIER -Henri AUBREL-

Communauté de communes PAYS D'HURIEL : COFFIN Denis - MANTZ Didier - BEAUFILS Wilfrid - THOMAS Lionnel - PASCUAL Daniel - COULANJON Jérôme - AUSSEIGNE Ludovic - EPALLE Jean-Claude - CROISSY Alain - DESMAISON Pascal - GOMES Isabelle - RAFFINAT Pascal - DUMONT Serge- BELLEC Michel - DUNEAUD Jean-Luc-

MONTLUCON COMMUNAUTE : - Titulaires : DOUAR Leila - HURTAUD Jean-Pierre - BERTON Alric TAILHARDAT Valérie- LAROCHE Pierre- LESAGE Viviane - PASQUIER Annie - RAYNAUD Laeticia DALBY Christian- NOEL Suzanne- LEFEBRE Joel- MOTHET Pierre-CHANUDET Jacques- -BROCHET François-LACAUX Fabrice- PIRES Isabelle- SANVOISIN Christian- BESSON Valérie - DELAUME Colette - TRIKI Samir- LAMOINE Jean-Paul- PENTHIER Thierry -
Suppléants : GERINIER Joelle-MOUTOT Michel-JARRAUD Magali-THAVENOT Fabien-PERNELLE Jerome-LABOUESSE Albert-Paul-IMBERT Didier-LARDY Isabelle- ROY Christine- BENOIT-GOLA Anne-Cécile-NOUHANT Francis- MOLAIR Audrey- LEFEBVRE Romain -CHAUVET Caroline-DUFOUX Patrick-BERGERON Karine- - AYDIN Sévil -NOUAILLES Didier- LIMOGES Pierre -DUBOISSET Gilles- NOVAIS Fernando- JOUANNIN Nadège- DE CASTRO ALVES Manuelle-WERTH Juliette- - SARTIRANO Sylvie-MAURY Jean-Pierre-MONTASTIER Maryse- GOUZIEN Sylvie BOURIQUAT Bruno- LHOSPITALIER Géraldine - MARQUES Anaïs- GUERIN Jean-Pierre - FREVILLE Yves- COUTIER Jerome-

Communauté de communes PAYS DE TRONCAIS :

PHILIPPON Didier-FONTENIL Norbert - PLESSE Elisabeth - CASAUX Arthur - GAUDEL François- DEMARTY Séverine- - CHAUSSENOT Paula

Communauté de communes VAL DE CHER : - JOB Adrien -BRUNOL Edith - LAPP Gilbert - BOUDRON Gaelle - GARSON Bernard - GAYON Marie-Noelle - JEAN Caroline - DELHOUME Jean-Philippe- MORA Jean - DIEUMEGARD Philippe - GAUDIN Yves - LACHASSAGNE Geneviève PREVOST Sébastien - NOYE Marie - DUCHALET Jérôme – PETIT Angélique- KEMIH Mohammed - SIODLAK Daniel

M. MOMCILOVIC commence la séance par indiquer que tous les suppléants sont titulaires et que le quorum n'étant pas atteint, il ne pourra y avoir de votes.

Il tient également à mentionner que dans le quartier de la verrerie où 3 containers sont enterrés, on y trouve beaucoup de déchets déposés à l'extérieur. Les usagers ne prenant pas la peine de les disposer dans les containers prévus.

M. GLOMOT dénonce aussi ces dépôts de déchets dans tout le département. Il y a beaucoup d'incivilité de la part des usagers. Il prône une augmentation de l'amende actuelle afin de réduire les dépôts sur la route.

1- Compte rendu du comité syndical du 01/07/2025

M. MOMCILOVIC demande si le dernier compte rendu requiert des questions.

Aucune question n'étant demandée, l'ordre du jour continue.

2- Changement de terme concernant le CIA :

Concernant la dernière délibération du RIFSEEP et du CIA, nous avions mentionnés que le CIA était valorisé, entre autres, en fonction de l'absentéisme, or nous n'avons pas le droit de le faire.

Nous avons donc modifié les termes de l'obtention du CIA : celui-ci sera déterminé chaque année, lors des entretiens professionnels et par l'atteinte des objectifs fixés.

3- Décision modificative fonctionnement et investissement

M. DE SOUSA intervient sur la décision modificative de fonctionnement :

Sur les documents, on retrouve en positif 90 000 € de rémunération qui concerne l'équipe du nouveau service des sacs transparents. Nous avons compensé tous les montants par le compte « autres attributions et participations ». Comme chaque année, les décisions modificatives ne concernent que des changements de compte.

M. GLOMOT intervient sur la décision modificative en investissement :

Les dépenses supplémentaires sont compensées par le FCTVA plus important que prévu ainsi que par les travaux de Chamblet moins onéreux que le budget initial.

4- Augmentation du cout de traitement au 01 janvier 2026 :

M. MOMCILOVIC informe que la société PAPREC qui ne va pas augmenter le cout de traitement à la tonne pour l'année 2026.

Par contre, la TGAP va certainement augmenter. Nous n'avons pas connaissance aujourd'hui de son montant. Celui-ci pourrait suivre celle de l'inflation.

5- Modification du cout de la redevance spéciale

M. MOMCILOVIC indique l'augmentation de la redevance spéciale suivra à minima celle de l'inflation et de la TGAP si elle venait à augmenter.

6- Exonération de la TEOM :

Comme chaque année, nous avons des entreprises qui ne passent pas par nous pour la collecte de leurs déchets, notamment les grandes surfaces. Elles sont donc exonérées de la TEOM.

7- Modification du cout de la redevance spéciale des OM

La modification intervient dans le calcul. En effet, celui-ci englobe maintenant la fourniture et l'entretien des bacs.

8- Adhésion mutuelle santé et prévoyance

M. BOROWIAK mentionne que le CDG nous a proposé d'intégrer la consultation d'un lancement de convention de participation pour une mutuelle santé et la prévoyance.

Cette consultation est arrivée à son terme le 10 juillet 2025. Les deux acteurs retenus sont : la MNT pour la mutuelle santé et Malakoff Humanis pour la prévoyance.

Des réunions sont prévues entre fin septembre et début octobre pour permettre aux agents de se décider en connaissance de cause.

Le SICTOM a organisé deux réunions de pré-information les 09 et 11 septembre.

Le CDG a organisé une réunion au centre Albert Poncet le 14 septembre pour la santé et le 29 septembre pour la prévoyance en Visio.

Le 07 octobre Mme Catherine François sera présente dans les locaux du SICTOM.

Les représentants du personnel ont validé ces deux adhésions lors du CST du 29 septembre.

Si nous décidons de contractualiser pour la partie santé, le SICTOM participera à hauteur de 15€ et pour la prévoyance la participation sera de 10€.

9- Bilan questionnaire QVT

M. COITE intervient concernant le questionnaire sur les RPS (risques psycho-sociaux), ci-dessous quelques exemples de réponse :

- Mon travail est utile 91%
- J'arrive à concilier vie professionnelle et vie familiale 91%
- J'ai la possibilité de développer mes compétences 71%
- Je m'entends bien avec mes collègues 96%
- Mon responsable est à l'écoute 80%
- Je ressens parfois de la fatigue liée à mon travail 75%

On peut remarquer, concernant la communication entre collègues et responsables que celle-ci s'est nettement améliorée. C'était l'un des points importants au départ.

Les autres points à améliorer sont : le parking, les tournées à rééquilibrer, agrandir les déchetteries et l'irrespect des usagers. Ce dernier est un critère redondant.

M. COITE précise qu'un gros travail sera fait au niveau des tournées avec le service des sacs transparents sur 2026. S'il y a des urgences, celles-ci seront traitées dès que possible.

Autres points positifs concernant la semaine des 4 jours :

- A 78% la semaine des 4 jours a eu un impact très positif
- 92% des agents souhaitent que le fonctionnement des 4 jours soit maintenu.

10- Point absentéisme premier semestre 2025 :

M. COITE indique que l'absentéisme a tendance à baisser depuis qu'il a été instauré une baisse du RIFSEP dès le 20eme jour d'arrêt maladie ordinaire.

Le SICTOM est descendu sous la barre 10% pour la maladie ordinaire. Si l'on prend l'absentéisme global en 2024, c'est-à-dire avec les CLM et CLD, celui-ci est de 16.5% et 10% de janvier à juin 2025 avec une baisse très significative de la maladie ordinaire.

Les résultats sont donc très encourageants d'un point de vue social et financier puisque M. COITE rappelle que nous avions en 2023 une surcote de l'assurance statutaire de 300 000 €.

11- Projet RSE

M. COITE rappelle qu'en 2017 a été créé le service hygiène et sécurité dirigé par Mme RAPHANAUD. En 2020, la commission Hygiène et sécurité a été créé.

Durant toute cette période, de nombreuses actions ont été menées à bien :

Document unique

Formation PRAP et SST

Détection des addictions et protocole de suivi

Accueil sécurité pour tous nouveaux contractuels

Création d'un livret d'accueil,
Règlement de formation et mise à jour de celui d'intérieur
Refonte du plan de continuité d'activité
Application des 1607 heures
Journée de prévention
Questionnaire RPS
Travail en 4 jours
COPIL qualité de vie au travail
Amélioration des locaux sociaux
Aide aux agents pour l'obtention d'appareillage spécifique ou reconnaissance travailleur handicapé
PLPDMA relancé
Matrice des couts complétées.
Mais aussi de nombreuses innovations et/ou améliorations techniques :
Généralisation du bac individuel OM et CS
Redevance spéciale pour tous les professionnels
Matériel électroportatif pour les espaces verts
Fourniture de composteurs et différents dispositifs pour la collecte des biodéchets
Poignée chauffante et éclairage latéral renforcé pour les BOM
Packmat à commande déportée
Contrôle d'accès en déchetterie
Passage d'une partie du parc à l'huile de colza
Acquisition d'un camion électrique
Lancement de l'expérimentation des sacs transparents
Caméra intelligente en trémie
Lecteur de puces
Géolocalisation des camions
Création de la SPL Allier Tri et du GAC de Bayet
Membre du conseil d'administration « PAMPA Consigne » pour la consigne du verre
Contrat pour la REP PMCB (produits et matériaux du bâtiments) signée en avril 2024

Tri du plastique dur depuis 2 ans

Réduction des fréquences de collecte de 1 /15 jours.

Fort de ce travail réalisé durant ces 8 années et des résultats obtenus, nous pourrions engager une démarche afin d'obtenir la labélisation « Engagé RSE » de l'AFNOR.

Cette labélisation serait une reconnaissance du travail effectué.

Nous serions la première collectivité du secteur à en bénéficier. Celle-ci nous permettrait d'améliorer l'image du SICTOM auprès du public, des partenaires et de l'ensemble des parties prenantes. Mais aussi elle permettrait de valoriser les pratiques déjà en place et de les pérenniser (accueil des nouvelles recrues, vêtements de travail, journée SST et formations Intra)

Elle permettrait également de réaliser des économies, de fidéliser les clients d'anticiper les risques et identifier les opportunités.

Ainsi nous pourrions développer des pratiques plus éthiques et plus durables dans son mode de fonctionnement de façon à contribuer aux enjeux de développement durable.

La démarche engagée se fera sur plusieurs années, entre 2 à 3 années avant la labellisation AFNOR.

12- Expérimentation sac transparent

M. MOMCILOVIC mentionne que le premier bilan de l'expérimentation communication incitative c'est-à-dire des sacs transparents est une réelle satisfaction.

Pour rappel elle a été lancée en avril 2025 sur les communes de Prémilhat, Huriel, Montmarault et Villebret.

Nous constatons déjà des baisses d'OM de 50% à Villebret et Huriel.

On peut déjà trouver des sacs transparents dans les 3 Intermarché de Montluçon et au Leclerc des marais.

Neuf communes rentrent aujourd'hui dans le processus.

Les conséquences à venir de cette organisation :

Baisse importante du tonnage des OM et augmentation de la collecte sélective.

Il faudra compter sur une réorganisation complète des tournées. En effet, la baisse des tonnages couplée à l'identification des bacs pourraient très certainement permettre une diminution des fréquences de collecte à 1 fois toutes les 3 semaines, voire une fois par mois.

C'est aussi la création d'un service pérenne de communication incitative pour assurer un suivi tous les ans ou tous les deux ans.

On peut envisager également la modification du métier de ripeur dont l'activité principale ne sera plus uniquement la collecte mais le contrôle, le suivi et la remontée d'information auprès des équipes de suivi.

13- Avancement projet incinérateur de Bayet

M. BOROWIAK indique que les auditions des trois candidats ont eu lieu les 26,27 et 28 aout. Sur le volet technique, les offres présentées répondent au cahier des charges. Concernant le volet financier, des efforts importants ont été demandés aux 3 entreprises afin de diminuer significativement le cout de traitement.

Les prochaines auditions auront lieu les 01 et 02 octobre et ensuite les 12 et 13 novembre.

Le choix du candidat interviendra le 13 janvier avec une validation par l'assemblée du SSA le 10 février 2026 et une signature du contrat le 27 février.

Deux sources de financement pour la construction de l'UVE : la subvention versée par les collectivités et calculée au prorata des tonnes apportées soit 110 000 000 € et complétée par la prestataire. Ainsi que la redevance financière qui correspond au cout payé à la tonne et qui finance le fonctionnement. Celle-ci devrait être versée à 70% à la fin des travaux et ensuite les 30% restants lors de la mise en service industrielle (MSI)

Il apparait que si nous versons la subvention en totalité lors de la fin de construction soit le 01 janvier 2030, le cout à la tonne baisserait de l'ordre de 5€ à 7€ en fonction des prestataires.

Malgré le versement total de la subvention, sans attendre la fin de la MSI, si le nouvel exploitant est en retard pour l'ouverture du site ou s'il n'atteint pas les objectifs de performance énergétique, il est tout de même prévu des pénalités de retard.

14- Bilan tonnage janvier à aout 2025

M. MOMCILOVIC mentionne que durant les 8 premiers mois de 2025, les OM ont baissé de 8.1%, passant de 12 783 tonnes en 2024 à 11 825 tonnes en 2025.

Concernant les encombrants : en 2024 nous avons récoltés 2803 tonnes contre 2994 tonnes cette année, soit une augmentation de 6.8%.

Concernant le bois : 1344 tonnes en 2024 contre 1616 tonnes en 2025 soit une augmentation de 20%.

Concernant la nouvelle filière des huisseries : 86 tonnes sur 8 mois.

Concernant la collecte sélective : on observe une augmentation de 3%.

La collecte du verre est en baisse de 2%.

La collecte des biodéchets remporte du succès. En effet, nous avons collectés 500 tonnes pour 2025. Pour comparaison, à la même période en 2024, nous avions récoltés 156 tonnes.

Nous avons installé 29 PAV supplémentaires sur mes communes de Villebret (5), Saint Victor (5), Vaux (4), Estivareilles (3) Vallon en sully (4), Marcillat en Combraille (4) et La chapelaude (4).

Nous avons également distribué des bio seaux de gros volumes (25 litres) pour les professionnels afin de les inciter à utiliser les PAV.

Cette année a aussi vu l'installation de 8 city compost sur les communes de Lignerolles (2), Chamblet (2), Cosne d'Allier (2) et Montmarault (2).

15- Réemploi du verre

M. FABRE prend la parole et rappelle que le SICTOM adhère depuis 2 ans à l'association PAMPA qui s'occupe de la consigne du verre et de son lavage. En outre, nous faisons partie du conseil d'administration depuis 2024.

La cotisation était de 5 centimes par habitant soit 5000€ pour le SICTOM. La mise en place de la consigne commence à se développer dans beaucoup d'enseignes mais doit encore se structurer notamment d'un point de vue commercial pour démarcher les entreprises afin qu'ils adhèrent à PAMPA.

En attendant cette indépendance financière, PAMPA augmente pour 2026 sa participation à 10 centimes par habitant soit 10 000€ pour le SICTOM.

Cette augmentation de cotisation sera financée par l'arrêt de l'abonnement du système CLIINK (35000€) qui ne fonctionne pas.

M. FABRE mentionne que selon la loi, nous devons réemployer le verre à hauteur de 10%. Or, nous sommes aujourd'hui à 1%. Ce résultat ne pourra que se renforcer dans les années à venir.

16- Recyclage des vêtements

M. BOROWIAK indique que l'association PENELOPE nous ont contacté pour nous faire part de leur difficulté pour assurer le prélèvement des vêtements collectés via son site de tri basé à Caen. Il leur est difficile de trouver des transporteurs pour réaliser des rotations régulières. Actuellement l'association a un stock de 500m³ de vêtements répartis sur le site de Nerdre et à l'AFPA de Montlucon avec une progression d'environ 80m³ par mois.

Par conséquent, le SICTOM pourrait assurer, le temps que la situation revienne à la normale, l'évacuation de son trop plein de vêtement. Cela représenterait 6 à 7 rotations pour l'évacuation puis une rotation par mois.

Le cout pour la collectivité est estimé à environ 4000 € sur l'année. En effet, un A/R pour Caen est estimé à 1300 e pour le SICTOM mais celui-ci nous serait pris en charge à hauteur de 1150€.

17- Recrutement d'un agent administratif

Pour donner suite au départ de deux agents au sein du service RH qui n'ont pas été remplacé, nous avons besoin de recruter un agent administratif.

18- Collecte du plâtre en déchetterie

Le 03 septembre 2025, nous avons reçu un courrier de la part de VALOBAT qui organise et gère la filière (REP PMCB) d'une suspension du service de collecte du plâtre au motif « d'une dérive importante de la qualité des flux de déchets collectés à laquelle s'ajoute une volumétrie en forte hausse des apports en déchetterie publique engendrant des couts de logistique ainsi qu'une saturation des capacités opérationnelles de recyclage »

Puis nous avons reçu une autre lettre le 29 septembre indiquant le maintien du service de reprise de déchets du plâtre au 01 octobre2025.

Entre temps, le président avait envoyé un courrier mentionnant note vif mécontentement.

Cette situation fait apparaître au grand jour un problème qui risque de devenir récurrent si nous ne sommes pas vigilants, la mainmise des éco-organismes sur nos installations.

2 solutions s'offrent à nous pour la prise en charge des déchets soumis à REP :

- Une prise en charge opérationnelle, l'éco-organisme mandate un opérateur privé qui met le matériel de collecte à disposition et assure la collecte et le traitement
- Soit une prise en charge financière, l'éco-organisme n'assure aucune prestation et nous dédommagine des couts liés aux déchets concernés.

La première solution est la plus intéressante techniquement mais aussi financièrement, cependant, nous sommes alors tributaires de l'organisation et des changements de règles de l'éco-organisme.

19- Etude réparation ressourcerie

M. FABRE souhaite faire un point sur la collecte du réemploi.

Aujourd'hui il y a environ 20 acteurs du réemploi qui travaille sur les 6 déchetteries du SICTOM. Commentry n'en faisant pas partie.

Le comité citoyen qui a été créé pour ce service espère mettre en place un service de réparation de petits objets du quotidien. Celui-ci allongerait la durée de vie des produits concernés et participe à la réduction de la consommation de ressources et de production de déchets.

Les mesures prévues et objectifs fixés dans la loi contre la lutte et le gaspillage pour une économie circulaire encouragent le développement de ces

activités. Elles imposent une information au consommateur sur la réparabilité et l'aptitude au réemploi ou à la réutilisation des produits.

Une étude de faisabilité va être proposée afin de voir la faisabilité du projet. Celle-ci se fait grâce à un financement de l'ADEME de 80%. Le SICTOM prenant en charge la part restante de 20%.

Le comité n'ayant plus de questions, la séance se termine à 19h 20.

La prochaine AG aura lieu le 22 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux du mois d'octobre, dans les locaux du Sictom de la Région Montluçonnaise à Domérat, a eu lieu l'Assemblée Générale, sous la présidence de Mme LESPIAUCQ Mauricette.

ETAIENT PRESENTS :

Mmes LESAGE Viviane, DELAU-PERRAUD Chantal, LACHASSAGNE Geneviève

Mrs MANTZ Didier, FABRE Guy, LEFEBRE Joel, CRESPY René, AUBRET Henri, DELHOUUME Jean-Philippe,

Mr BOROWIAK Rémi : directeur du SICTOM.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité, le conseil syndical accepte :

- La modification des termes concernant le CIA
- L'approbation du dernier compte rendu
- Les décisions modificatives de fonctionnement et d'investissement
- La liste des entreprises concernées par l'exonération de la TEOM
- La modification de la convention de la redevance spéciale
- L'adhésion du SICTOM à une mutuelle santé et une prévoyance

L'assemblée générale n'ayant plus de questions, la séance se termine à 11heures.